

LA PLUS FORTE VENTE DE LA RÉGION
 LILLE. 184, Rue de Paris
 PARIS. 43, Bd Haussmann
 JOURNAL D'INFORMATION

Liberté

De Roubaix - Tourcoing

BUREAUX :
ROUBAIX : Téléph. 9-51
 45, rue de la Gare, 45
TOURCOING : Téléph. 9-85
 3, rue Fidèle Lehoucq
 Directeur : Eug. GUILLAUME

L'ACTEUR & LE CINÉMA

par **LUCIEN BAROUX**

Le cinéma parlant a été pour l'acteur la meilleure école que celui-ci eut, pu jamais souhaiter non seulement pour l'acteur du cinéma muet, mais également pour l'acteur de théâtre. A un art jeune, il a fallu appliquer des moyens nouveaux, et force nous a fallu de nous maintenir au niveau du progrès, faute de quoi nous eussions risqué de nous laisser engloûtir.

Evolution très nette
 C'est le fait que le cinéma parlant a permis de nous renouveler et de découvrir certains côtés de notre être de comédien qui dormaient en nous et que nous n'étions pas parvenus à écarter.

contus a succédé la préférence de films où la parole est judicieusement dosée.

Ce que veut le public
 Le public lui-même a évolué. La concentration du sentiment due soit à une expressivité éloquentes des yeux, soit à une vie intensive des traits, mis en évidence par des gros plans, est mieux saisie par lui. Le spectateur s'est éduqué et capte dans la presque totalité de leurs détails les nuances que le metteur en scène et les artistes s'efforcent de lui faire comprendre. A la profusion de textes, il préfère la concision, car si la première nuit à l'action en la freinant



Lucien BAROUX dans « Un soir de réjouissance ».

Cette renouveau, accompagnée par la découverte d'immenses étendues inexploitées a engendré une ruée foudroyante vers les connaissances nouvelles. Et nous avons connu au début le même plaisir que les prospecteurs à qui on aurait ouvert tout d'un coup l'accès de nouvelles et vastes terres fertiles en richesses, et d'avenir.

Sans doute, le cinéma parlant nous a été d'un apport précieux et nous a permis de développer nos possibilités au delà de ce que nous avions pu attendre sur le plateau. Une technique différente nous a obligé d'employer des moyens d'expression différents. A une dispersion de nos efforts a fait place une concentration de nos moyens pour en tirer non seulement la quintessence, mais aussi le meilleur parti.

La technique du cinéma parlant compliquée et ardue a exigé de nous une extériorisation plus grande de nos sentiments et de notre jeu.

Nos moyens d'expression ont dû élever leur potentiel afin de pouvoir produire une plus grande quantité d'émotion avec un minimum de gestes ou de paroles.

Et en cela une évolution très nette s'est dessinée. Les premières griserie provoquées par l'apparition d'un art nouveau ont eu pour conséquences l'exploration incomplète de toutes les possibilités insoupçonnées et l'utilisation irrationnelle des terrains conquis. A l'engouement d'un texte nombreux et

ou en la ralentissant, la seconde lui impose une rapidité propice à un jeu sobre, élégant et incisif.

Mais ce que le public exige avant tout c'est la sincérité dans le jeu. Que ce soit dans un rôle dramatique ou comique, dans un rôle d'opérette-cinématographique ou de film policier, que ce soit dans n'importe quel genre, la sincérité prime tout. Le spectateur a du mal à écouter de ses applaudissements quelques chose qui sort du bon sens. Ceci est d'autant plus vrai lorsqu'il s'agit de tourner des rôles comiques. Un acteur doit être d'autant plus sincère et d'autant plus naturel qu'il doit interpréter un personnage plus comique. Il doit se maintenir à un état d'équilibre constant et, comme le danseur de corde, risque de tomber dans deux excès contraires qui mènent l'un à la bouffonnerie involontaire et pitoyable, l'autre à une platitude désespérante et misérable.

Pour le bon Cinéma
 Le cinéma parlant tend actuellement à un équilibre des différents éléments qui le font vivre. Les lignes sinueuses et tortueuses font place à une stylisation élégante et plus puissante. C'est une plaisanterie de prédire la renaissance du cinéma purement muet, c'en est une également que d'annoncer la multiplication du dialogue.

Le cinéma veut devenir du cinéma parlant et non du théâtre filmé, surtout pas de cinéma « bavard » et l'on ne parviendra à ce résultat que grâce à une sélection très minutieuse des éléments constructeurs et à une élimination rigoureuse des parasites.

Il y a de la place pour le bon cinéma comme pour le bon théâtre et ni la mort de l'un, ni celle de l'autre ne sont souhaitables. Mais n'allez pas croire après tout ce que vous venez de lire que l'acteur est un explorateur à la recherche de sensations fortes, ni un acrobate évoluant avec le sourire à quelque cent mètres de hauteur sur une corde raide, ni même un savant qui regarde sous ses lunettes l'évolution d'un phénomène dans une éprouvette. Non, nous sommes simplement des hommes dont le métier est d'amuser nos contemporains et qui nous estimons bien heureux lorsque nous sommes parvenus à le faire.

Copyright par Paris, Informations Presses.

NOTRE CONCOURS DE LA PLUS BELLE HISTOIRE

4.000 prix valant 310.000 f.

Comme les jours précédents, l'énorme besogne de dépouillement s'est poursuivie hier, pendant toute la journée.

Il nous est impossible de publier les innombrables lettres d'encouragement que nous avons trouvées, accompagnant les bulletins de réponse.

Nous ne pouvons, néanmoins, résister au plaisir de citer celle-ci :

« Alsacienne, je ne sais lire

LE RÉVEIL DU CINÉMA

4.625 MILLIONS DE MOINS-VALUE dans les rentrées d'impôts en sept mois

Les recouvrements opérés pendant le mois d'octobre dernier au titre du budget général se sont élevés à la somme globale de 4.135.596.000 francs. En ce qui concerne les recouvre-

DEUX DRAMES AU PAYS NOIR

A LENS, un jeune homme tua sa fiancée qu'il frappa de douze coups de couteau et se suicida en se jetant sous un train

Un drame d'amour vient d'endouler une brave famille lilloise.

Un jeune fiancé, se croyant repoussé par une jeune fille dont il voulait faire sa femme, la tua de douze coups de couteau ; voyant sa victime morte, il courut droit devant lui et se suicida en se jetant sous un train.

Voici les détails que nous avons pu recueillir sur ce drame :

Des braves gens
 Le 15 septembre 1932, arrivait à Lens, un jeune et élégant jeune homme, Auguste Gendarme, né le 1^{er} février 1905, à Keunier (Belgique). Ce garçon, qui travaillait à l'usine des huiles, goudrons et dérivés de Vendin-le-Vieil, logeait à l'Hostellerie hollandaise, située route de Lolsen, sur le territoire de Lens.

Bon garçon, sobre et travailleur, il était estimé de tous ses camarades ; mais il avait 27 ans et, à cet âge, on pense à se créer un foyer.

Sur la route de La Bassée, vivait une famille d'honnêtes travailleurs, qui ne fut guère épargnée par les débâcles. Il y avait là une charmante jeune fille de 18 printemps, Gabrielle Bisshop, née à Doullens, et dont le père occupe l'emploi de tueur à l'abattoir de Lens.

En juillet 1932, cette famille vint habiter à l'Hostellerie hollandaise, qui constitue de nombreux logements pour les pauvres gens.

Une idylle
 Habitant dans les mêmes dépendances, Gendarme fut fasciné par les beaux yeux de Gabrielle Bisshop et il la courtoisa. Vouloir en faire sa femme légitime, il demanda sa main à M. Bisshop, qui la lui accorda. Mais cette union ne semblait pas plaire à la jeune fille et de fréquentes discussions surgissaient à ce sujet entre le jeune homme et la jeune fille.

Une journée mouvementée
 Hier, vers 7 h. du matin, une première dispute éclata entre les jeunes gens, tandis que le père Bisshop était parti au travail. Une seconde querelle surgit vers 14 h. Celle-ci fut entendue par M. Edmond Lowagie, 56 ans, actuellement chômeur, logeant à l'Hostellerie hollandaise. Celui-ci avait vu le fiancé complètement désespéré et, qui lui avait dit : « Ah ! c'est fini, je ne la reverrai plus ».

À 14 h. 30, M. Lowagie, sortant de son logement, rencontra à nouveau Gendarme, qui courrait dans le couloir dans les pièces aux chambres de rétatistement. Voyant l'affolement de Gendarme, il lui demanda :

— Mais qu'y a-t-il ?

— Absolument rien, répondit le jeune homme. Puis, il s'échappa en vitesse.

Sans doute querelle d'amoureux, pensa M. Lowagie, et il n'y attacha pas plus d'importance.

Un horrible spectacle
 Il était environ 16 h. lorsque M. Lowagie se trouvait interpellé par le jeune Albert Bisshop, qui lui demandait s'il n'avait pas vu sa sœur. Après lui avoir répondu négativement, M. Lowagie aperçut la longue courtoise, mais toutes les

A COURCELLES-LEZ-LENS, un Polonais blessa grièvement son ancienne amie à coups de revolver et se fit ensuite justice

Un drame vient une fois encore d'ensanglanter la région minière.

Purieux que son amie, une veuve de guerre de soldat allemand, ne voulait plus reprendre la vie avec lui, un Polonais abandonne par sa femme, tira sur elle quatre coups de revolver devant la fille de sa victime.

Il se tira ensuite un coup dans la tête, de la même arme.

Sur un petit lit, se trouvait étendue, toute ensanglantée, la victime, Mme Vve Michel Zaskot, née Françoise Matystack, 43 ans. M. le docteur Caron lui prodigua les premiers soins.

Dans l'après-midi, M. le capitaine de gendarmerie Gens se rendit à Courcelles-lez-Lens pour suivre l'enquête.

Le seul et unique témoin, Mlle Marguerite Zaskot, fille de la victime, a



EN HAUT : Mme Veuve ZASKOT, la victime et Michel MYSTAL, le meurtrier qui s'est suicidé. — EN BAS : La maison du drame.

On trouve le corps du meurtrier broyé par un train à Noyelles-sous-Lens.

D'après les premiers renseignements de l'enquête, il ne pouvait y avoir aucun doute : l'auteur de ce crime ne pouvait être qu'Auguste Gendarme. Pendant que M. Laforge procédait aux investigations, la nouvelle parvenait que le cadavre de Gendarme avait été retrouvé, vers 15 h., sur la voie ferrée, la jambe et le bras gauche sectionnés, sur la ligne de Lens à Armentières, territoire de Noyelles-sous-Lens, et à proximité du pont d'Armentières.

Sans doute, affolé par l'acte qu'il avait commis, il avait profité du passage d'un train pour se suicider en se jetant sur la voie.

La bicyclette du défunt fut retrouvée sur le talus du côté.

Les gendarmes de Lens ont procédé aux constatations et son cadavre a été transporté à la morgue.

Ce drame a provoqué une grosse émotion dans la population. Le quartier du Grand-Conté, où est installée l'Hostellerie hollandaise, et on ne s'explique pas les raisons pour lesquelles Gabrielle Bisshop refusait de s'unir avec Auguste Gendarme sur lequel les meilleurs renseignements sont recueillis.

On plaint le pauvre père de la victime, sur lequel le malheur semble s'acharner.

donné les renseignements sur le drame auquel elle assista.

A la maison du crime
 Quand nous arrivâmes aux Vieux Corons, n° 46, des curieux stationnèrent devant la maison où le drame venait de se dérouler.

Dans la maison se trouvaient déjà MM. Gardin, maire de Courcelles-lez-Lens ; Lepêtre, secrétaire général de la Mairie ; les gardes Dégremont, Deloffre et les gendarmes de la brigade de Leforest.

Au milieu de la pièce unique du rez-de-chaussée, gisait le cadavre du meurtrier Michel Mystal, 42 ans, ouvrier mineur. Il était étendu sur le dos et le revolver, était tombé entre ses jambes.

UNE NEURASTHÉNIQUE PROVOQUA LA MORT DE SON ENFANT A TOURCOING

Elle avait voulu s'asphyxier avec lui ; le bébé décéda et la mère est dans un état très grave.

Un drame avait mis en émoi, hier soir, vers 19 heures, le quartier de la Blanche-Forêt, à Tourcoing ; une femme avait tenté de se suicider à l'aide du gaz d'éclairage et, dans la nuit, son enfant, un bébé de 2 ans, Voire les faits tels qu'ils ressortent de notre enquête personnelle, que corroborent les renseignements de l'enquête policière.

Un ménage très uni
 Au numéro 59 de la rue d'Anvers, non loin de la place des Quatre-Coins, dans une agréable maison de deux étages, demeure M. Joseph Proumen, âgé de 51 ans, contremaître aux établissements de filature de laine cardée Hannart-Motte et Marquette, boulevard d'Armentières, à Roubaix. Avec lui, demeurent son épouse, Mme Proumen, née Louise Legrand, âgée seulement de 19 ans et trois enfants, les jeunes Jean, 12 ans, Albert, 10 ans et le petit Adolphe, 2 ans à peine, un délicieux bambin.

Le mari gagnait largement la vie. Il prenait son travail à Roubaix, le matin et rentrait que le soir, vers 18 h. 30, à son domicile, sa rentrée coïncidant à peu près avec celle des deux aînés, qui fréquentent l'étude de l'école publique de la rue Neuve.

Un triste retour
 Hier, comme d'habitude, le contre-maître descendit de tramway place de la Victoire et s'achemina pédestrement vers son domicile, sans s'arrêter nulle part en route, selon son habitude. Il ne s'attendait à rien et se réjouissait de retrouver son petit Adolphe, si gai et si bavard. Il allait en effet le revoir, mais dans quelles conditions !

Tonné du silence de la maison, il entra ; à terre, dans la cuisine, un corps étendu empêchait d'ouvrir la porte, une forte odeur de gaz se répandait dans le couloir. Etant entré, J. Proumen donna de la lumière et, dans le corps étendu par terre, reconnut sa femme. Tout à côté, couché dans sa voiture d'enfant, le bébé semblait dormir. Le père vit bien vite qu'il avait la bouche noire, bien qu'il fut encore chaud. Affolé, le malheureux courut à la pharmacie de la rue Noll, 22, rue d'Anvers. Le pharmacien opéra des tractions, posa ses sinapismes, fit des piqûres, pendant qu'on cherchait un docteur : MM. Desmuntz et Fournet étaient indisponibles, finalement, arriva le docteur Jacques, de la rue du Calvaire, qui constata le décès du bébé. L'état de la femme était très alarmant ; un téléphone à l'hôpital civil où elle fut admise en balance automobile. M. et Louise Legrand avait mieux résisté que son fils aux évanouissements mortels du gaz d'éclairage qui emplit la maison.

On ne peut attribuer le geste criminel de la malheureuse femme qu'à un moment de folie. D'après les renseignements que nous avons obtenus, son mari que par les voisins, elle était malade, elle avait subi déjà une intervention chirurgicale dans la tête et devait encore être opérée. Son caractère était très bizarre ; à tous ceux qui la connaissent et qui l'approchaient. Certains personnes ont même mentionné récemment surpris de ce qui est arrivé.

« Elle avait toujours des idées noires », nous dit M. Proumen. Une de ses amies, Mme Desmuntz, est persuadée qu'elle le recommencerait si elle ne rattrape, ce qui est fort possible.

La pauvre femme n'avait, en dehors de ses soins, aucun sujet de désespoir ; son mari, nous l'avons dit, gagnait bien sa vie ; il était rangé, économe et ne buvait pas ; aucun usage ne semblait devoir troubler le ménage. Evidemment, l'opinion de la malheureuse comme l'était Mme Legrand, le fait de se trouver seule toute la journée, la laissant en proie à ses idées ». Pourtant, la présence de son enfant dans un enfant est un bien douce distraction, et alors on ne comprend plus. Pourquoi avoir voulu entraîner avec elle dans la mort ce petit être innocent ?

M. Maréchal, commissaire de police du 4^e arrondissement, s'est transporté sur les lieux pour procéder à l'enquête et aux constatations d'usage en l'occurrence.

L'hôpital civil, Mme Proumen revenue à elle après les soins du docteur Bertrand, eut une violente crise de neurasthénie et manifesta le désir de rentrer définitivement à ses foyers.

Le docteur Bertrand la fit alors conduire à la Maison de Santé départementale d'Esquermes, à Lille, où elle se trouve en observation.

Le mari a été entendu par le commissaire de police Maréchal. — R. F.

A LA CHAMBRE

M. PAINLEVÉ A FAIT L'EXPOSÉ DE L'AFFAIRE DE L'AÉROPOSTALE

Pris d'une faiblesse, le ministre de l'Air a dû interrompre son discours.

L'INTERVENTION DE M. DELESALLE, DÉPUTÉ DU PAS-DE-CALAIS

(DE NOTRE REDACTION PARISIENNE)

Le débat sur l'affaire de l'Aéropostale ne devait prendre son ampleur qu'au cours de cette nuit. L'absence était considérable à la Chambre, tous ceux qui s'intéressent de près ou de loin à l'aviation s'étaient rendus au Palais-Bourbon. Aussi est-ce devant des tribunes comblées que la séance a été ouverte à 18 heures.

La bataille s'est donc engagée cette nuit. MM. LAFONT, RENAUDÉL et DELESALLE étaient notamment inscrits dans la discussion et on s'attendait à ce que M. FLANDIN, mis en cause, répondît à la tribune.

LA SÉANCE
 C'est devant une salle archi-comble que la séance de la Chambre s'est ouverte, hier, à 18 heures, sous la présidence de M. Bouisson. Après l'adoption, sans débat, de divers projets de loi, dont deux tendent à l'approbation de l'arrangement frontalier signé le 15 avril 1931 entre la France et l'Union Economique Belgo-Luxembourgeoise, ainsi que de l'aventure à l'accord commercial signé le même jour entre les mêmes puissances, l'ordre du jour appelle la suite de la discussion des interpellations sur le retard apporté à l'instruction dans les affaires de l'Aéronautique.

M. René Renault, ministre de la Justice, rappelle les principes de la séparation des pouvoirs, qui sont un des fondements de l'ordre public. Il annonce que les premiers instructions contre MM. Bouilloux-Lafont père et fils, inculpés de faux bilans, est sur le point d'être clos et déclare que la deuxième affaire qui concerne le faux faisant l'objet de la plainte de M. Painlevé, suit son cours normal.



25 NOVEMBRE



L'auteur de l'attentat contre M. Ed. Herriot serait identifié

A l'issue d'une conférence tenue à Nantes entre M. Ducloux, contrôleur général des recherches à la Sûreté générale ; Leseur, commissaire central à Nantes, et Peyroux, chef de la 13^e brigade mobile, une opération de grande envergure fut décidée, à laquelle participèrent de nombreux inspecteurs.

On croit savoir qu'elle vise quatre membres ignorés jusqu'à ce jour, d'un groupe dont on avait cru connaître tous les adhérents.

La dernière réunion sérieuse que tint cette société, voici trois semaines, était une assemblée du comité exécutif du parti, chargée de se mettre en rapports avec les représentants des différents provinces françaises : Alsace, Provence, Pays Basques, Flandre, etc.

Elle comptait à l'époque 25 adhérents.